REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT PYRENEES-ATLANTIQUES

	Nombre de membres	
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
42	42	37

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes DE LA VALLEE D'OSSAU 4 Avenue des Pyrénées – ARUDY

DELIBERATION n°2011/13

L'An deux mille onze et le mardi 5 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, légalement convoqué le 30 mars, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Casino des EAUX-BONNES, sous la présidence de M. Francis COUROUAU, Président de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau.

Présents titulaires: M. CAMBOT, SARTHE, DOUMECQ, CASADEBAIG Didier, BELESTA-LABOURDETTE, LOURTEIG, CAMBILHOU, BAYLAUCQ, BARATS, LE GALLOU, MARTIN, CARRERE, DAGUERRE, CARRERE-GEE, MASONAVE, CASAU, CASADEBAIG Robert, SACAZE, LABERNADIE, SARRAILH, LASSEBIE, SANZ, BOUSQUET, BOUSSOU, POEYMARIE, PASQUINE, COUROUAU et Mesdames MOUNAUT, MOURTEROT, HELIP, GANTCH, LAMOURE, CASENAVE, SOULE,

Présent(s) suppléant(s): M. GASSIE Henri (représentant Francis LAUR)

M. AUSSANT donne procuration à M. CAMBOT Mme TOUTU donne procuration à M. SACAZE Mme NOUGUE-DEBAT donne procuration à M. CASADEBAIG Robert

Secrétaire de séance : M. PASQUINE Michel

VOTE: à l'unanimité

OBJET: SPANC (M49) - Vote du Budget Primitif 2011

Vu le projet de budget annexe du SPANC pour l'exercice 2011 transmis et joint à la présente délibération, Il est proposé au Conseil Communautaire d'adopter le budget primitif 2011.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire.

DECIDE d'adopter le budget primitif 2011 du SPANC, budget annexe de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau, arrêté en dépenses et en recettes comme suit :

Investissement

REÇU

Dépenses : Recette:

5 700 € 5 700 €

le - 7 AVR. 2011

Fonctionnement

SOUS-PRÉFECTURE OLORON STE MARIE

Dépenses

28 530 €

Recettes

28 530 €

Pour extrait certifié conforme. ⊬e Président.

Francis COUROUAU